

# Divulcation volontaire des paiements de GSK versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé au Canada en 2018



## Notre engagement envers la transparence



Nous comprenons que notre rôle visant à fournir aux professionnels de la santé des données et de l'information nouvelles sur nos médicaments doit être rempli clairement et sans qu'il y ait perception de conflits d'intérêts. Nous croyons qu'un dialogue et un engagement scientifiques transparents auprès des experts profitent à tous ceux qui travaillent à la mise au point de nouveaux médicaments et à l'amélioration de la pratique clinique et des soins aux patients.

## Nous sommes des pionniers



GSK a volontairement accepté depuis 2017 de rendre publique la somme totale des paiements effectués à des professionnels de la santé et à des organismes de soins de santé. Nous croyons que la divulgation de nos paiements agrégés était une excellente première étape et sommes fiers d'être des pionniers et d'élargir, à compter de 2019, la divulgation aux paiements versés individuellement aux professionnels de la santé, malgré l'absence d'exigence en matière de divulgation au Canada.

## L'importante relation entre l'industrie et les professionnels de la santé

La relation entre les organisations de soins de santé et les professionnels de la santé constitue un aspect essentiel pour les soins aux patients, la compréhension des maladies et l'avenir de la recherche et de la découverte de médicaments novateurs au Canada. En maintenant le degré de transparence de ces relations, nous répondons aux attentes de la société.



### Collaboration

GSK collabore avec des professionnels de la santé et des organisations de soins de santé afin de favoriser les échanges scientifiques au profit des patients.

Cette collaboration est régie par les lois régionales et internationales et par le **Code d'éthique** de Médicaments novateurs Canada.



### Que sont les paiements – ou les transferts de valeur?

Ce sont les collaborations avec des professionnels de la santé et des organisations de soins de santé, ainsi que les contributions monétaires et non monétaires qui leur sont versées.



### Quel est le but de ces collaborations?

- Dons aux organisations de soins de santé
- Activités de formation et réunions scientifiques professionnelles
- Recherche et développement
- Prestations de services comme la consultation



### Que veut dire divulgation globale?

Nous publions des données sous forme agrégée, le total général englobant tous les paiements versés à des professionnels de la santé et à des organisations de soins de santé par catégorie.

# Divulgence volontaire des paiements de GSK versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé au Canada en 2018

## Les chiffres

La décision volontaire de GSK de publier les paiements versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé s'inscrit dans notre engagement à accroître la transparence et à observer des normes d'éthique élevées dans le cadre de nos activités commerciales. Le « **cadre de divulgation volontaire** » a été élaboré par **Médicaments novateurs Canada**.

Toute information sur les paiements est recueillie sous forme agrégée (total général) et présentée selon les **trois catégories** suivantes :

 **2 336 747 \$**  
Honoraires liés aux services de professionnels de la santé

 **1 160 235 \$**  
Financement d'organisations de soins de santé

 **0 \$**  
Parrainage de déplacements de professionnels de la santé

Paiements totaux dans toutes les catégories **3 496 982 \$**

 **820 684 287 \$**  
Ventes de GSK au Canada en 2018

Les paiements équivalent à **0,43 %** des ventes

 **65 571 479 \$**  
Investissement de GSK en R-D au Canada en 2018

R&D en tant que pourcentage des ventes : **7,99 %**

 **674 000 \$**  
Le total de nos dons et subventions versés à la communauté en 2018

GSK fournit et publie également les fonds versés aux groupes de patients. Pour consulter les fonds versés en 2018, [cliquez ici](#).

### Quelques précisions :

- Les taxes applicables peuvent être incluses ou non.
- La valeur offerte peut comprendre certaines dépenses accessoires (y compris, sans s'y limiter, le remboursement du kilométrage durant un déplacement).
- Le transfert de valeur est déclaré à la date du grand livre et non nécessairement à la date du paiement. Par conséquent, certaines activités de 2017 sont déclarées en tant que transfert de valeur en 2018 et certaines activités de 2018 seront comprises dans le rapport de 2019.
- Les paiements versés à des organisations de soins de santé peuvent comprendre les paiements transférés à des professionnels de la santé en tant qu'honoraires pour services rendus. Dans ce cas, ils sont enregistrés dans la catégorie 1 ou dans la catégorie 2, mais un même paiement ne sera pas enregistré dans les deux catégories.
- Les paiements versés à des organisations de soins de santé peuvent comprendre les paiements à des associations de patients, car le système de rapport ne permet pas de séparer de tels paiements.
- GSK a déployé tous les efforts raisonnables pour enregistrer les données les plus complètes possibles selon sa connaissance et son interprétation du cadre de divulgation volontaire des paiements versés à des professionnels de la santé et à des organisations de soins de santé.

**REMARQUE :** Bien que GSK déploie tous les efforts possibles pour présenter une information précise et fiable, l'entreprise ne fait aucune garantie et n'assume aucune obligation ou responsabilité juridique à l'égard de la précision et de l'intégralité de l'information aux présentes. L'entreprise n'est pas responsable des dommages liés à l'usage ou au mauvais usage de l'information contenue dans le présent site Web. Certains liens peuvent mener à des ressources externes situées sur des serveurs qui ne sont pas exploités par l'entreprise ou qui ne sont pas sous son contrôle, de tels liens hypertextes étant fournis pour des raisons de commodité uniquement. L'inclusion d'un lien n'implique aucun endossement du site vers lequel il mène ni d'endossement de la part de ce site, et l'entreprise n'est pas responsable du contenu de tels sites Web ni de l'accès à ces sites.